celles de l'orme, du châtaignier, du tilleul, de l'aubépine, etc.

J'ai vu rabattre au moment même de la transplantation; mais cette pratique, excepté peut-être dans quelques terrains particulièrement mauvais, ou pour des végétaux dont les racines ont été trop mutilées, me paraît avoir un double inconvénient.— D'une part, les chevelus ne peuvent puiser une 1re annee dans le sol et envoyer au tronc mutilé qu'une très-faible quantité de sève. Le but qu'on se propose, d'obtenir une tige droite, vigoureuse, et dans laquelle les vaisseaux séveux puissent prendre une extension suffisante pour favoriser ultérieurement les progrès d'une riche végétation, est complètement manqué; — de l'autre, loin de fortifier les racines au moins cette 1re année, le recepage arrête au contraire, momentanément, leur développement en suspendant les effets de la sève descendante, de sorte qu'il peut nuire à la reprise.

Le recepage a fréquemment lieu dans les pépinières forestières. Il serait assez difficile de fixer d'une manière précise l'âge auquel les arbres en profitent le mieux. Je dirai seulement qu'elle doit être faite lorsque les racines ont pris assez de volume pour donner naissance à une pousse d'un beau développement, mais avant que les tiges aient acquis un diamètre trop considérable, afin de ne pas retarder les effets qu'on veut produire, et d'éviter que la sève ne se perde en une multitude de scions qu'il serait indispensable de supprimer, à la réserve d'un seul. — Selon les circonstances, on pourra donc receper, s'il y a lieu, quelques années après le repiquage ou après la transplantation. — Dans tous les cas, on choisira le moment où la sève est en apparence le plus complètement inactive, c'est-à-dire, pour notre climat, le mois de janvier.

§ IV. — De l'Élagage.

L'élagage, que nous ne devons considérer ici que dans ses rapports avec la culture forestière, est, en pareil cas, d'une application assez restreinte, car il ne s'opère, sur les arbres d'alignement, que lorsque ceux-ci ont atteint dans le carré des transplantations un âge qui permet généralement de les en faire sortir. — Cette opération n'est qu'une modification de la taille en crochet à laquelle elle fait suite; son but et sa théorie sont les mêmes, c'est-à-dire de donner au tronc une direction plus droite, et d'augmenter le plus possible son élévation sans nuire à son développement en diamètre.

Quand les arbres sont plantés à des distances convenables, ils *filent* suffisamment sans qu'on ait besoin de recourir à l'élagage, et cette circonstance est d'autant plus favorable que divers inconvéniens accompagnent souvent la suppression des grosses branches.

Dans une position différente, on peut encore rendre l'élagage inutile en pinçant une ou plusieurs fois, pendant le cours de la belle saison, les branches qui menacent de s'emporter au détriment de la tige principale. Une telle pratique a contre elle d'exiger une surveillance assez active, difficile dans un grand établissement; mais elle est excellente.

Au reste, s'il est parfois nécessaire de supprimer entièrement quelques branches, un élagage d'hiver fait avec réserve et discernement n'offre pas à beaucoup près, sur les jeunes arbres des pépinières, le danger qu'il aura plus tard sur ceux d'un âge plus avancé et d'un développement plus considérable.

Section VII. — *Des transplantations.*

Quelques végétaux ligneux d'une moyenne élévation qui doivent être plantés jeunes, comme ceux qu'on emploie d'ordinaire à la formation des haies, des brise-vents, des charmilles, etc., etc., ou qui ont été semés en rayons, à certaines distances les uns des autres, peuvent attendre dans le carré des semis le moment de la transplantation à demeure. Dans la plupart des cas, il est avantageux de les repiquer avant cette époque.

§ Ier. — Du repiquage.

Comme la transplantation, il comprend trois opérations principales d'un grand intérêt pour l'avenir des arbres, — *l'arrachage*, — *la préparation* ou *l'habillage du plant*, — *la plantation.*

L'arrachage doit se faire à jauge ouverte, c'est-à-dire en creusant sur l'un des côtés du semis une tranchée dont la profondeur dépasse quelque peu l'extrémité inférieure des racines, et en minant ensuite le terrain de proche en proche, de manière à soulever les jeunes plants sans effort et par conséquent sans détruire ou désorganiser les chevelus.

J'ai dû parler de *la préparation du plant* dans la section précédente.

Quant à *la plantation,* elle se fait *en rigole* ou *au plantoir.* — D'après le premier mode on creuse au cordeau, au moyen de la bêche ou du hoyau, une petite fosse d'une profondeur et d'une largeur proportionnées à la longueur et au volume des racines. On y met un à un les jeunes plants en les appuyant sur la terre d'un des côtés, et en ayant soin de les espacer également à une distance calculée d'après le temps qu'on veut leur laisser passer en ce lieu et l'accroissement qu'ils doivent y prendre. On ouvre ensuite parallèlement à la première une seconde rigole, dont la terre est rejetée sur les racines mises précédemment en place, et on continue ainsi dans toute la longueur de la planche ou du carré. Il ne reste plus après cette opération qu'à piétiner le sol pour l'affermir convenablement autour des jeunes arbres.— D'après la seconde méthode on trace sur le terrain, toujours au moyen du cordeau, des lignes équidistantes et parallèles coupées à angle droit par d'autres lignes semblables. A tous les points de section on fait, au plantoir, un trou à la fois plus large et plus profond que ne sont volumineuses et longues les racines qu'il doit recevoir, et après y avoir introduit ces racines, on les recouvre et on les comprime légèrement à l'aide du plantoir ou de la main, de manière à éviter, comme dans